



# Cahier des charges pour l'organisation de la finale du critérium départemental de Voile de la Gironde

## A la charge du club organisateur :

### 1. Organisation générale.

- a. Diffusion de l'avis de course et du règlement du critérium après avis du CDV 33 au moins trente jours avant l'épreuve.
- b. Accueil, Parking.
- c. Inscription des coureurs (vérification licence à jour avec visa médical)
- d. Récupération des adresses de messagerie des coureurs.

### 2. Inscription au calendrier fédéral.

- a. L'épreuve doit être inscrite au calendrier fédéral sous le titre ci-dessous :  
« Critérium des Ecoles de Sport Gironde »
- b. Le grade de l'épreuve doit être : 5B (niveau départemental)
- c. Il faut quatre catégories d'épreuves :
  1. Planche à voile – « B283 »
  2. Dériveur solitaire – « OPT »
  3. Dériveur double – « EQU »
  4. Catamaran – « INC »

### 3. Organisation sur l'eau.

- a. Viseurs aux bouées (au moins pour le parcours Optimist)
- b. Format de courses : (spécificités)
- c. 2 parcours à définir dans les Instructions de course :
  1. Optimist et planche à voile : Parcours triangulaire avec une remontée au vent réduite par rapport au triangle olympique type.
  2. Cata et Equipe : Parcours triangulaire ou trapèze
- d. Il est impératif que les durées de parcours n'excèdent pas 30 minutes.
- e. La mise en place des parcours devra être décidée en concertation avec l'agent de développement du CDV 33.
- f. Les parcours devront être le plus proche possible du club ou du bord.
- g. Pour la série catamaran, une épreuve en poule pourra être effectuée.

### 4. Organisation à terre.

- a. Remise des prix (coupe, convivialité,...)
- b. Dotation en lots si possible (tirage au sort, par exemple)
- c. Le club devra prévoir, si possible, une animation pour les accompagnateurs à terre ou sur l'eau (ex : course en direct par VHF,...)
- d. Communiqué de presse, photo, film
- e. Communication vers la municipalité

Maison départementale des sports – 153, rue David Johnston – 33000 BORDEAUX

Siège : 05 56 00 99 29

Estuaire : 06 73 59 25 10 – Voile légère : 06 87 33 64 44

[cdvoilegironde@orange.fr](mailto:cdvoilegironde@orange.fr) – <http://www.cdv33.com/>



## 5. Classements.

- a. Ils devront être saisis au format FREG et envoyés par mail au CDV33 ([cdvoilegironde@orange.fr](mailto:cdvoilegironde@orange.fr)) sous la forme « sauvegarde d'une régates (*regate.wdz*) » et la Ligue d'Aquitaine.
- b. Ils devront être envoyés à la FFV en suivant la procédure normale.
- c. Le classement s'effectue sur l'ensemble des courses courues.
- d. Une seule course suffit pour valider l'épreuve.

## **A la charge du CDV 33 :**

- a. Prêt des dossards
- b. Vérification des sélections de chaque épreuve de bassin
- c. Promotion de l'épreuve
- d. Aide à l'organisation
  - l'agent de développement du CDV ne pourra : ni être mouilleur ni participer au comité de course)
- e. Participation au financement de l'épreuve
- f. Dotation à l'inscription si possible
- g. Diffusion de la fiche d'inscription type